



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 JANVIER 2016 à 20H15.

Présents: Mr LEMOINE Christian, Mme ALLANIC Amandine, Mr FOUSSAT Philippe, Adjoint au Maire, Mrs BERTRAN Michel, CAILLENS Mathieu, Mme DIMON Nadine, Mr D'AGRO Jérémy.

Secrétaire : Mme DIMON Nadine

Sous la présidence de CAILLENS Bernard, Maire

1. Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le renouvellement de la convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif entre le Département et la Commune.
2. Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la rétrocession gratuite de l'ensemble des colonnes de verre et d'emballage ménager recyclable à la Communauté de Communes Agly Fenouillèdes afin de pouvoir commencer à engager les démarches contractualisées dans le pacte point verre.
3. Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2014 et a décidé de mettre en ligne ledit rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr.
4. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a fixé les nouveaux tarifs des locations des gîtes pour la saison 2016.

Le Maire,

Bernard CAILLENS

Horaires d'ouverture : mardi, mercredi et jeudi matin

Tél. : 04 68 84 51 85 - Fax : 04 68 84 54 77 - Mail : mairie.caramany@wanadoo.fr



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 17 février 2016 à 20H15.

Présents: M. LEMOINE Christian, M. FOUSSAT Philippe, Mme ALLANIC Amandine, adjoints au Maire, M. BERTRAN Michel, M. CAILLENS Mathieu, Mme DIMON Nadine, M. Jérémy D'AGRO.

Secrétaire de séance : M. Mathieu CAILLENS

Sous la présidence de Bernard CAILLENS, Maire

1. Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de lancer la première tranche de travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux et de demander une subvention d'état dans le cadre de la DETR.
2. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le projet d'aire de jeux pour enfants, présenté par Mme Allanic, adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse et décide de demander une subvention auprès du Conseil départemental.
3. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le fonds de concours de 4 708€, attribué par la communauté de communes Agly-Fenouillèdes pour le projet : création d'une aire de jeux pour enfants.
4. Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le projet « 50 ans du foyer rural » présenté par le Maire. Il décide de demander une subvention auprès du conseil départemental.
5. Le Conseil municipal donne son accord, à l'unanimité pour le transfert de la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme » à la communauté de communes Agly-Fenouillèdes
6. Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la modification des compétences du syndicat mixte du Rivesaltais et de l'Agly : « possibilité d'assurer des prestations de service pour les communes non membres ».
7. Suite à un changement de nature juridique du Syndicat mixte du Rivesaltais et de l'Agly le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, 4 délégués titulaires Mme N. Dimon, MM B. Caillens, C. Lemoine, P. Foussat et 4 délégués suppléants : Mme A. Allanic, MM M. Bertran, M. Caillens, J. D'Agro.

Horaires d'ouverture : mardi, mercredi et jeudi matin

Tél. : 04 68 84 51 85 - Fax : 04 68 84 54 77 - Mail : mairie.caramany@wanadoo.fr

8. Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité le Plan communal de sauvegarde présenté par le Maire.

9. Questions diverses :

- Monsieur Bernard Caillens, maire fait le compte-rendu de la réunion du comité technique du 4 février relatif au projet de base de loisirs et d'activités de pleine nature sur le site de Caramany.
- Madame Amandine Allanic, adjointe, fait le compte-rendu de la réunion de coordination des associations et acteurs de l'animation, qui s'est tenue le 6 février, et présente le planning pour l'année 2016.
- Monsieur Bernard Caillens, maire fait le compte-rendu de la réunion de la commission d'appel d'offres concernant le projet de réfection de la voirie de la Bade. qui s'est tenue le 17 février à Rivesaltes.
- Monsieur Christian Lemoine, adjoint, présente les devis demandés aux artisans pour les travaux d'accessibilité et informe l'assemblée qu'un devis pour la réfection du toit de l'église est en cours.

Le Maire,

B. CAILLENS



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 03 MAI 2016 à 20H15.

Présents: M. LEMOINE Christian, M. FOUSSAT Philippe, Mme ALLANIC Amandine, adjoints au Maire, M. BERTRAN Michel, M. CAILLENS Mathieu, Mme DIMON Nadine, M. D'AGRO Jérémy.

Secrétaire de séance : M. Mathieu CAILLENS

Sous la présidence de Bernard CAILLENS, Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été accordé à la commune dans le cadre de la DETR 2016 une subvention d'un montant de 6 097,44 € pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux 1^{ère} tranche.

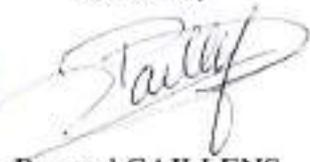
1. Afin de payer la facture de l'aménagement des chemins au SIVOM, il a été pris une décision modificative votée à l'unanimité.
2. Le Conseil municipal renouvelle à compter du 1^{er} mai 2016 le contrat de bail commercial d'une durée de 3-6-9 années du camping municipal conclu avec M. DANHYER David. Le loyer annuel est fixé à 1500 € et M. DANHYER devra s'acquitter de toutes les charges de fonctionnement. Un compteur électrique propre au camping sera installé. Voté à l'unanimité.
3. Le Conseil municipal renouvelle le contrat de bail commercial d'une durée de 3-6-9 années établi avec Mme Géraldine DUSSAUT « Le P'tit Carmagnol », fixe le loyer mensuel à 30,00 € et les charges mensuelles à 70,00 €. Voté à l'unanimité
4. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion au Syndicat Intercommunal de Télévision et résilie son contrat de maintenance avec SAS 7M Ingénierie.
5. 1^{ère} Ronde du Lac du 16 mai 2016 : Un arrêté sera pris pour réglementer le stationnement et la circulation des véhicules.
6. Indemnité des adjoints : Monsieur le Maire propose, suite à la modification des indemnités du maire rendue obligatoire par la loi Notre, de prendre une délibération pour revoir le montant des indemnités des adjoints. Les adjoints ne souhaitent rien changer au montant de leurs indemnités.

7. Questions diverses :

- Le Conseil Municipal décide d'organiser une journée citoyenne de désherbage manuel des rues du village le mercredi 18 mai.
- Madame Amandine ALLANIC, adjointe déléguée au tourisme, informe le Conseil Municipal de la mise en place d'une offre promotionnelle sur la location des gîtes du Lac au mois de Juin.
- Messieurs Philippe FOUSSAT et Michel BERTRAN évaluent à 15 heures le temps de travail à effectuer par l'entreprise de débroussaillage retenue par le SIVOM de Rivesaltes et de l'Agly.



Le Maire,


Bernard CAILLENS



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 06 SEPTEMBRE 2016 à 20H00.

Présents: M. LEMOINE Christian, M. FOUSSAT Philippe, Mme ALLANIC Amandine, adjoints au Maire, M. BERTRAN Michel, M. CAILLENS Mathieu, Mme DIMON Nadine,

Procuration : M. D'AGRO Jérémy à Mme ALLANIC Amandine.

Secrétaire de séance : Mme DIMON Nadine

Sous la présidence de Bernard CAILLENS, Maire

1. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que compte tenu de l'élection partielle qui doit intervenir sur la Commune d'Ansignan le 16 octobre 2016, suite au décès de son Maire, une nouvelle composition du Conseil Communautaire doit être déterminée avant cette échéance. La composition de celui-ci est portée à 42 titulaires et 18 suppléants. Le Conseil Municipal décide de donner, à l'unanimité, un avis favorable à la nouvelle répartition des sièges au Conseil Communautaire.
2. Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Agly Fenouillèdes qui demande aux communes adhérentes de délibérer pour la 23^{ème} modification des statuts concernant : modification compétence obligatoire : Développement économique ajout : « Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ». Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la 23^{ème} modification des statuts de la CCAF.
3. Le Conseil municipal vote à l'unanimité le reversement par le SYDEEL66 à la commune du produit de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE), déduction faite de 4 % correspondant aux frais de gestion, de contrôle et de recouvrement à compter de l'année 2017.
4. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport d'activité présenté par le Service d'Assainissement Non Collectif des Pyrénées-Orientales (S.P.A.N.C. 66).
5. Le contrat de mise à disposition d'une ATSEM conclu avec le Centre de Gestion 66 venant à échéance, il est mis en place une nouvelle convention pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017. Voté à l'unanimité.



Le Maire,

Bernard CAILLENS

Horaires d'ouverture : mardi, mercredi et jeudi matin

Tél. : 04 68 84 51 85 - Fax : 04 68 84 54 77 - Mail : mairie.caramany@wanadoo.fr

COMMUNE DE CARAMANY



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 OCTOBRE 2016 à 18 H00.

Présents: M. LEMOINE Christian, M. FOUSSAT Philippe, Mme ALLANIC Amandine, adjoints au Maire, M. BERTRAN Michel, M. CAILLENS Mathieu, Mme DIMON Nadine, M. D'AGRO Jérémy.

Secrétaire de séance : M. BERTRAN Michel

Sous la présidence de Bernard CAILLENS, Maire

1. Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Agly Fenouillèdes qui demande aux communes adhérentes de délibérer pour la 24^{ème} modification des statuts concernant les compétences :
 - actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
 - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la 24^{ème} modification des statuts de la CCAF.
2. Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée qu'il y a lieu d'inscrire les itinéraires de la commune au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'inscription des chemins ruraux et parcelles communales au PDIPR.
3. Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la proposition faite par l'Association « Les Amis d'Alain Marinaro » qui consiste à organiser une balade culturelle et gourmande sur notre Commune. Cette balade s'inscrit dans un projet de développement culturel dans le cadre d'un programme leader soutenu par l'Association Pays Vallée de l'Agly. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à cette proposition qui présente une animation de qualité et peut contribuer à la promotion de la commune. Vote une subvention de 200 € à ladite Association.
4. La décision modificative n° 03 pour une augmentation de crédit au compte 623 est approuvée à l'unanimité.
5. La décision modificative n° 04 pour une augmentation de crédit au compte 21578 est approuvée à l'unanimité.